

PROGRAMME DE FORMATION

TP Assitant(e) De Vie Aux Familles

Public concerné :

- Les candidats en formation initiale.
- Les candidats au titre de la formation continue tout au long de la vie.

Prérequis :

Aucun.

Objectifs :

- Participer à la démarche de l'accompagnement de la personne aidée : analyser, évaluer, planifier ;
- Réaliser des techniques et des gestes professionnels liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne. Ces actes ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité ;
- Appréhender et être à l'écoute de la personne aidée.

Modalités d'accès :

Entretien et test de positionnement.

Délais d'accès :

Estimation du temps entre l'entretien de positionnement (ou de sélection) et l'inscription : 1 semaine
Une promotion par an, en fonction des candidatures reçues.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique du Département *Métiers de Proximité* est composée de 4 formatrices permanentes issues de champs disciplinaires variés. Titulaires de doctorat en Anthropologie Sociale, Master 2 en Ingénierie Pédagogique, Master 2 en Français Langues Etrangères, Maîtrise en Psychologie du développement cognitif et Neuropsychologie, elles disposent d'expériences professionnelles et/ou de recherches dans le champ de la protection de l'enfance, la médiation sociale, l'accompagnement des enfants en situation de handicap à domicile et en ESMS, la grande précarité, l'apprentissage du français à destination de publics étrangers et bénéficient régulièrement d'une actualisation de leurs compétences.

Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel dans le champ social, médico-social et sanitaire et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

La formation est organisée en certificats de compétences professionnelles (CCP), répartis comme suit :

CCP 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier.

Les 4 compétences liées au CCP1 :

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
-

CCP 2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.

Les 5 compétences liées au CCP2 :

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage ;
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement ;
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne ;
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer ;
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

CCP 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.

Les 4 compétences liées au CCP3 :

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Des cours en ligne pourraient être ajoutés aux formations proposées par HETIS.

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

Test de positionnement (1 heure, visant à vérifier le niveau de lecture et d'écriture) et entretien de 30 min avec le Responsable de formation pour évaluer la motivation du candidat.

Le parcours de formation est évalué dans le cadre d'un contrôle continu qui prends la forme de 3 évaluations en cours de formation (ECF) et d'une épreuve de certification finale en vue de valider le titre professionnel (mise en pratique et entretien avec le jury sur la base d'un dossier de pratique professionnel)

Sanction :

Les modalités d'obtention du titre professionnel sont conformes à celles élaborées par la DREETS, certificateur du Titre.

L'obtention du titre professionnel d'ADVF se fait par la capitalisation des certificats de compétences professionnelles (CCP) à certifier et après validation du jury.

La validation de l'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3.

Les candidats disposent d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour obtenir le titre professionnel ADVF.

Coût :

Le coût pédagogique de la formation est de **6 860 € par stagiaire (14€ par heure)** pour un parcours complet du **titre professionnel ADVF**, comprenant **630 heures de formation**, dont **490 heures de formation théorique et 140 heures de formation pratique**.

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 82 61